



## Droit allocations pour inaptitude a travailler

Par **thierry85**, le **01/02/2014** à **15:39**

j'ai perdu 2 emploi dont un cdi pour problème relationnel, mon psychiatre vient de me mettre inapte a travailler pour trouble psychotique . je suis déjà reconnu travailleur handicapé a 50% pour d'autre problème de santé.avec 2 ans de chômage , je n'ai rien obtenu de cap emploi et d'ailleurs m'a refusé des formations.je dois voir la psychologue de cap emploi pour la 2 fois le 11 février car j'ai fais une demande de AAH , il n'étais pas au courant de mais problème psychologique.maintenat que va-t-il se passer , vu que mon psychiatre qui m'a mis inapte a travailler ne fais pas partie de cap emploi ( cotorep ) ? et si une allocation comment sera-t-elle calculé ? MERCI POUR LES RENSEIGNEMENTS

Par **opium**, le **06/05/2014** à **21:01**

bonjour si ton psy t as mis inapte a travailler tu es donc en invalidité et je pense que si tu touche une aah tu n'auras pas grand chose car tu es reconnu que a 50%.aussi ils vont examiner ta situation pour le calcul de la pension,si tu es marié et voir les revenus de ta compagne etc.Aussi je ne crois pas que l on peut avoir une pension d invalidité et une aah en même temps.renseigne toi sur le site de la MDPH.bon courage